

# droit commercial



## objectif de la formation

### respecter la législation en droit de la vente

- connaître les notions de responsabilité et d'assurance en terme de vente; mais aussi en terme de prestations de services

## contenu

- appliquer la législation relative à l'acte de vente (avant, pendant et après);
- appliquer la législation relative à la "chose";
- appliquer la législation relative au prix;
- connaître et comprendre la notion de vice caché;
- la notion de transfert de propriété, de transfert de risques; faire la différence entre acompte et arrhes.

## méthode pédagogique

apports théoriques et méthodologiques, étude de cas.

## durée

2 jours, 14 heures

## tarif

*nous consulter*



**mettez le cap sur votre avenir !**

02 31 89 01 71 - [securimer.com/inn](http://securimer.com/inn)

